Portrait de conseillère : Claudie KULAK

PORTRAIT PUBLIÉE LE 13/06/2022

Qui sont les conseillères et conseillers du CESE ? Chaque semaine, retrouvez le portrait d'une ou un membre du CESE : parcours, engagement dans la société civile organisée et ambitions pour leur mandat au sein de la troisième assemblée de la République ... Focus sur celles et ceux qui forment la société agissante.

Pendant 20 ans, Claudie Kulak, a été éditrice pour la société Belle planète dans le domaine du développement durable et la prévention jeunesse publiant plus de 150 magazines, des mallettes pédagogiques, des jeux éducatifs (matériel financé par des collectivités locales et distribué gratuitement aux élèves des écoles et collèges). Elle se consacre aujourd'hui à l'association qu'elle a co-créé - La compagnie des aidants- et qu'elle représente au CESE, depuis mai 2021 au sein du groupe Familles.

Un parcours d'aidante

Afin de rappeler le quotidien de beaucoup de Français, elle cite d'emblée des chiffres forts : 11 millions d'aidants, 12 millions de personnes en situation de handicap, 20 millions de Français ont une maladie chronique, 1 million de concitoyens sont touchés par Alzheimer, 90 000 souffrent de sclérose en plaque.
Pendant près de 20 ans, Claudie Kulak a pris soin de sa tante âgée, en situation de handicap et de son père atteint de la maladie d'Alzheimer et jeune, de sa maman atteinte d'un cancer. Elle a dû faire face aux nombreuses difficultés rencontrées par chaque aidant : comment obtenir de l'information de qualité, trouver les bons interlocuteurs, gérer les rendez-vous médicaux, financer la perte d'autonomie de son proche, trouver une maison de retraite…
Forte de ses convictions, elle porte aussi les valeurs d'humanité, d'écoute, d'attention et de respect. « Ce qui caractérise l'humain c'est sa capacité d'empathie » rappelle-t-elle.

« Il faut changer de regard sur les aidants. Il faut acculturer l'ensemble des acteurs, le monde de la santé, l'éducation nationale, l'entreprise, car 62 % des actifs sont aidants et en majorité des femmes pour 64 % ! »

Femme de projets et de terrain

Claudie Kulak a souhaité partager son expérience et apporter un soutien concret aux binômes aidants/aidés, convaincue que les aidants pouvaient « s'entraider entre pairs » et être solidaires. Elle a mobilisé toutes ses ressources personnelles et professionnelles pour cofonder l'association La compagnie des aidants.
Elle est membre du collectif JE T'AIDE qui regroupe aujourd'hui 28 structures et a recueilli plusieurs prix. En 2011, elle est lauréate du 1er forum de l'ESS des Hauts-de-Seine et obtient en 2012 un complément financier auprès d'AG2RLM, de Réunica et de la fondation Macif pour créer la plateforme des aidants. Le projet reçoit en 2015 le soutien du programme « *La France s'engage* » présidé par François Hollande.

Grâce à différents outils, la plateforme de la compagnie des aidant rassemble et fédère une communauté d'aidants sur toute la France.

Faisant le constat que les aidants doivent pratiquer des gestes techniques sans savoir le faire, en 2016, le dispositif est complété par un espace de formation en ligne, ainsi 12 modules sont développés. Claudie Kulak lance un nouveau projet en 2018, la caravane « Tous aidants ». Il s'agit de créer des rencontres sur le terrain avec l'aide des assistantes sociales locales afin de faire de la sensibilisation, de la pédagogie, en allant au-devant des aidants pour les conseiller, les orienter et les aiguiller vers les bonnes pratiques et les ressources locales. La caravane chemine vers 25 villes cette année. Cette initiative de la caravane « Tous Aidants » devient en 2019 lauréate du Festival de la communication santé. La tournée nationale est soutenue par l'AGIRC-ARRCO et ses membres, ainsi que par Janssen, Bristol Myers Squibb, l'ARS IDF, la CNAV, le Conseil régional IDF et de nombreuses conférences des financeurs.
Sa plus belle réussite ? Son engagement de terrain !

Le CESE pour porter plus loin son engagement contre les vulnérabilités

Claudie Kulak découvre le CESE en assistant à plusieurs événements organisé au Palais d'Iéna et avoue que cette approche extérieure ne montrait pas la masse de travail effectuée par cette assemblée. Pour elle, c'est un honneur de siéger au CESE, qui est un nouvel espace pour porter haut ses engagements. Elle choisit la commission travail, et non affaires sociales car pour elle il y a énormément de choses à « faire bouger » côté entreprise et pouvoirs publics. Elle souhaite prochainement porter une auto-saisine sur le sujet : aider et travailler. Les écosystèmes sont primordiaux pour traiter un sujet dans sa globalité. Selon elle, l'aidant est très fidèle à son entreprise d'origine, il a déployé de multiples compétences à s'occuper de son proche. Il faut donc absolument valoriser ses savoir-être et compétences acquises. « *Il est important de considérer la conciliation des temps de vie des salarié(es) aidant-(es), dans un avenir proche nous n'aurons plus le choix compte tenu du vieillissement de la population.* »

Elle renchérit, « *Le CESE est un lieu incroyable, je suis montée en compétence à côtoyer les autres membres et à échanger avec eux sur de nombreux sujets dans le respect, la bienveillance et l'écoute, le partage des regards et connaissances de chacun. La production d'avis est énorme et les travaux sont bien accompagnés par les agents du CESE*. »

« C'est très enrichissant et bourré d'énergies, cela créé de l'intelligence collective ! De plus avec les experts et les citoyens que nous auditionnons, c'est encore plus riche ! »Elle insiste sur le but du CESE, celui d'améliorer notre société dans toutes ses aspérités: *« Nous sommes loin du Parlement, qui est davantage dans le politique. Ici, tous les membres sont au même niveau, chacun apportant son expertise pour le bénéfice de tous. »*
Ruralité, déserts médicaux, territoires aux besoins différents, mouvement des Gilets jaunes, montée de l'intégrisme, frustrations nourrissent la colère et le repli sur soi. *« Il y a un décalage entre les milliards d'euros de bénéfices de quelques entreprises et le cruel manque de moyens pour les Français. Il est temps d'agir pour une société plus bienveillante et plus solidaire, nous devons tous prendre nos responsabilités »*, conclut-elle.

Claudie Kulak est Chevalier de l'ordre national du mérite
Elle a publié un livre:« Les aidants ces proches indispensables du quotidien" Editions Nouvelle cité - mars 2021
Elle vient d'être nommée en 2022 personnalité qualifiée au conseil de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

Crédits photo : Katrin Baumann

© - copyright CESE - Mai 2024